

# Giuseppe Mazzini, bourgeois d'Épiqueurez

Autor(en): **Prongué, Bernard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **72 (1969)**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684481>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*Il y a un siècle...*

## Giuseppe Mazzini, bourgeois d'Épiqueuz

*par Bernard Prongué*

Dans son *Xavier Stockmar*, M. Victor Erard signale que Giuseppe Mazzini (1805 - 1872), patriote italien réfugié en Suisse de 1833 à 1837, est devenu bourgeois de Granges «et plus tard d'Épiqueuz dans le Clos du Doubs»<sup>1</sup>. De fait, ce n'est pas au temps de l'application des principes libéraux, ni au lendemain des révolutions de 1848, moments où les réfugiés politiques abondaient dans le Jura, que cet honneur a été décerné au grand révolutionnaire européen, mais à la veille du Kulturkampf. L'anecdote, banale en elle-même, prend pourtant dans son contexte historique une signification précise qui révèle le climat d'une époque.

\* \* \*

Le 5 juin 1869, l'assemblée communale d'Épiqueuz est convoquée pour recevoir un nouveau bourgeois, un ressortissant français domicilié à Porrentruy. Sans difficulté, il est admis contre une finance d'entrée de mille francs, le droit de bourgeoisie étant une source de revenu occasionnel pour les petites communes:

«Mais l'agitateur Mazzini et le professeur Ducret, si connu dans le pays depuis son toast à la libre pensée, ont été reçus gratuitement, paraît-il, sur la simple présentation de compères ou compagnons. Ce simple rapprochement est toute une révélation. M. Ducret est peut-être très flatté de la marque de confiance que lui décernent quelques communiens (*sic!*) perdus sur les montagnes de l'enclave du Doubs et surtout du lien qui va exister désormais entre lui et le célèbre agitateur italien.

Dans tous les cas, c'est là un fait qui ne prouve (*sic!*) pas en faveur des bourgeois d'Épiqueuz. Nous nous expliquons jusqu'à un certain point comment la chose s'est passée. La commune d'Épiqueuz a l'honneur de posséder quelques ressortissants qui sont *citadins*, et même membres zélés du parti *avancé*. Le jour de l'élection, ils arrivent et vers la fin de la séance, après s'être entretenus avec quelques compères ou confrères, ils font la proposition d'admettre comme bourgeois

<sup>1</sup> Erard, V. : *Xavier Stockmar*, p. 40.

des célébrités qui jamais ne viendront habiter ces montagnes. L'originalité, l'imprévu aidant, on vote et le tour est joué. Inutile de dire que la majorité de la commune ou n'était pas présente ou n'avait pas conscience de ce qu'elle faisait<sup>2</sup>. »

Rapportant ces événements, *La Gazette de Lausanne*, organe des conservateurs, considère donc que cette double bourgeoisie conférée gratuitement «révèle» le nouveau visage du radicalisme qui triomphe alors dans les cantons suisses avec l'introduction de la démocratie directe. Mazzini, en effet, est le symbole de cette Jeune Italie des années 1830 qui rêvait d'une république démocratique et unitaire<sup>3</sup>. Les jeunes radicaux bernois de 1869, eux aussi, tentaient d'élargir les droits populaires afin d'unifier le canton: le referendum obligatoire leur paraissait le moyen idoine pour atteindre leur but. Accepté par l'Ancien Canton, ce nouveau mode d'expression de la démocratie directe est cependant repoussé par tous les districts jurassiens — sauf Laufon — le 4 juillet 1869<sup>4</sup>. Quant au professeur Ducret — et c'est le second volet du diptyque — il illustre aux yeux des conservateurs l'esprit rationaliste de la nouvelle génération politique qui s'affirme chez les libéraux-radicaux jurassiens. Lorsque P.-O. Bessire veut caractériser l'atmosphère chargée d'électricité qui régnait à la veille du Kulturkampf, il évoque précisément le toast porté à la libre pensée par le professeur Ducret au banquet qui suivit l'inauguration du buste de Xavier Stockmar en 1968<sup>5</sup>. Aiguillonnée par une pointe d'anticléricalisme, cette génération est aussi avide de réalisations: Pierre Jolissaint en est certainement le meilleur représentant<sup>6</sup>. Député au Grand Conseil dès 1864, conseiller d'Etat deux ans après, il est le véritable promoteur des chemins de fer jurassiens<sup>7</sup>. Craignant pour leur réalisation, il s'est opposé à l'aspect financier du referendum, bien que très ouvert à toutes les innovations de la démocratie directe.

Toutefois le côté politique de «l'événement» retient beaucoup moins l'attention de *La Gazette jurassienne* que son caractère anticlérical:

<sup>2</sup> *La Gazette jurassienne* du 10 juin 1869. Le procès-verbal de l'assemblée communale est plus bref: « Les ayant-droit à voter ont en outre voté à l'unanimité d'accorder gratis le droit de bourgeoisie dans la commune à Monsieur Joseph Ducret, actuellement professeur à Porrentruy; ils ont en outre aussi à l'unanimité voté le droit de bourgeoisie dans la commune à M. Mazzini actuellement à Londres. » Archives communales d'Epiquez, I./V 1. *Registre des délibérations de l'assemblée communale et du Conseil municipal d'Epiquez (1850-1881)*.

<sup>3</sup> Dell'Isolla, M. et Bourgin, G.: *Mazzini, promoteur de la République italienne et pionnier de la Fédération européenne*. Paris, 1956.

<sup>4</sup> Widmeier, K.: *Die Entwicklung der bernischen Volksrechte 1846-1869*, p. 202.

<sup>5</sup> Bessire, P.-O.: *Histoire du Jura bernois*, 2<sup>e</sup> éd., 1968, p. 305.

<sup>6</sup> César, P.: *Pierre Jolissaint*. Saint-Imier, 1899.

<sup>7</sup> Lièvre, L.: *Le Jura et la politique ferroviaire bernoise 1867-1917*, pp. 29 ss.

« L'admission au titre de bourgeois de la commune d'Epiquez du célèbre conspirateur Mazzini a presque pris le caractère d'un événement dans nos montagnes. Inutile de vous dire que les catholiques sont froissés de cette démarche qui leur est hostile et que la commune et son chef se sont rendus tristement célèbres. Voilà en effet qui s'appelle faire un *pied-de-nez* au gouvernement qui vient de bannir des cantons frontaliers le trop fameux agitateur. C'est un outrage aux catholiques, une insulte grossière et inqualifiable faite à l'Eglise dont il est l'ennemi juré et irréconciliable<sup>8</sup>. »

En effet, la Question romaine approche de son dénouement. Déjà avec Sadowa, où la Prusse l'emporte sur l'Autriche, naît l'idée de la supériorité des nations protestantes sur les Etats catholiques. Le concile du Vatican I et la guerre de 1870 amplifient le phénomène, alors que Rome devient la capitale du jeune royaume d'Italie. Ces événements ont profondément marqué la génération qui prend la relève dans le parti conservateur, et plus particulièrement les catholiques animés d'une grande ferveur religieuse. Le jeune avocat Casimir Folletête, député au Grand Conseil dès 1866, se fait rapidement leur interprète, sans considérer pour autant le critère confessionnel comme primordial, puisque deux années après le *Syllabus*, il fait élire un député protestant dans le cercle électoral de Vicques<sup>9</sup>. Favorables au referendum financier et peu enclins à prendre des risques sur les chemins de fer, les conservateurs sont farouchement hostiles au referendum législatif dans lequel ils voient l'étranglement à long terme de toutes les garanties accordées en 1846 au Jura<sup>10</sup>. Pour des raisons différentes mais plus fermement que les libéraux, ils s'opposent à la loi du 4 juillet qui revêt l'importance d'une véritable révision constitutionnelle<sup>11</sup>.

\* \* \*

Dans un tel climat, l'initiative prise par les bourgeois d'Epiquez n'est pas sans provoquer quelques remous dans l'opinion publique. D'emblée, le curé d'Epauvillers, François Challet, se fait un devoir « de regretter les honneurs qu'on accorde dans la paroisse<sup>12</sup> au chef de la révolution européenne ». Ces reproches dégénèrent rapidement

<sup>8</sup> *La Gazette jurassienne* du 17 juin 1869.

<sup>9</sup> Folletête, E. : *Casimir Folletête*, p. 23.

<sup>10</sup> Bandelier, A. : *Du referendum au point de vue jurassien*, p. 46.

<sup>11</sup> Rappard, W. E. : *L'Individu et l'Etat*, p. 308.

<sup>12</sup> La paroisse d'Epauvillers comprend les deux communes municipales d'Epauvillers et d'Epiquez.

en polémique. Les radicaux de l'endroit, entraînés par Camille Piquerez, député du cercle électoral de Montfaucon et maire d'Epiquez, accusent aussitôt le clergé de faire de la politique du haut de la chaire. Cette attitude provoque une réplique des fidèles attachés à leur pasteur. Le 24 juin, vingt-neuf bourgeois «habitant tant Epiquez qu'Epauvillers» et quelques personnes, propriétaires dans la commune, signent une déclaration qu'ils envoient à *La Gazette jurassienne*. Ils affirment que dans cette fâcheuse circonstance, «M. le curé s'est borné à déplorer à l'église l'admission à la bourgeoisie d'Epiquez d'un homme connu dans le monde entier comme un adversaire implacable de la religion catholique», religion dans laquelle ils veulent «vivre et mourir»<sup>13</sup>. Le combat pour la foi est amorcé et atteint rapidement son paroxysme les années suivantes.

Mais en 1869, les conservateurs peuvent encore s'offrir une petite revanche à l'endroit des «lieutenants» de Mazzini, comme les appelaient les Francs-Montagnards. Le 1<sup>er</sup> septembre, Joseph Ducret, professeur à l'Ecole cantonale, se voit refuser la naturalisation par le Grand Conseil bernois. Il n'obtient que 79 voix contre 50, alors qu'il fallait une majorité des deux tiers<sup>14</sup>. Pourtant, les radicaux ne se tiennent pas pour battus. Le 30 novembre, le Conseil-Exécutif revient à la charge et, contrairement à l'habitude dans ce domaine, jette son poids dans la balance. Le Directeur de la justice Migy souligne l'honorabilité de ce citoyen français et rappelle son dévouement à l'égard de la jeunesse jurassienne. Le conseiller d'Etat Kummer emboîte le pas:

«Sa femme, qui est Genevoise d'origine, possède un diplôme d'institutrice primaire et aussi un diplôme de Berne. Elle a remplacé d'abord provisoirement, et ensuite définitivement l'une des trois sœurs enseignantes qu'aux termes de la loi on ne pouvait plus confirmer dans leurs fonctions d'institutrices. Il est possible aussi que cette nomination ait fait naître quelque antipathie contre M. Ducret, et, ce qui est possible aussi dans ce cas, c'est le fait qu'il a obtenu la bourgeoisie dans la même commune qui l'avait accordée à Mazzini. Mais entre ces deux hommes, il y a une différence énorme. M. Ducret est un investigateur intrépide et infatigable qui travaille dans son cabinet et ne s'occupe pas des mêmes objets que Mazzini<sup>15</sup>.»

Le vote est alors largement favorable et les remous suscités par cet incident dans l'opinion publique s'apaisent rapidement.

<sup>13</sup> *La Gazette jurassienne* du 27 juin 1869. Les noms de famille sont, pour la plupart, ceux que l'on rencontre encore aujourd'hui : Cuenin, Maître, Paupe, Perret...

<sup>14</sup> *Bulletin du Grand Conseil du canton de Berne. Année 1869*, p. 325.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 472. Joseph Ducret figure effectivement dans les registres de la bourgeoisie d'Epiquez. En revanche, on ne rencontre pas le nom de Giuseppe Mazzini.

Faut-il admettre avec *La Gazette jurassienne* que l'assemblée communale du petit village du Clos-du-Doubs — 285 habitants en 1870, le double de la population actuelle — s'est laissée surprendre, étant mal informée? Cette thèse est largement démentie par les faits.

D'une part, les archives de la commune révèlent encore le nom d'un autre personnage illustre ayant reçu la bourgeoisie d'honneur: Ignaz Döllinger (1799 - 1890), prêtre bavarois, inspirateur du vieux catholicisme en Allemagne<sup>16</sup>. A nouveau, les radicaux du Clos-du-Doubs démontrent leur sympathie pour les antipapistes. D'autre part, alors que le curé d'Epauvillers se réfugie avec les autres prêtres du Jura sur la frontière française, le maire d'Epiquez devient membre du Conseil synodal de l'Eglise catholique chrétienne bernoise, le 5 mai 1875<sup>17</sup>.

Certes, ces événements ne concernent qu'une petite commune quelque peu excentrique et «presque enclavée dans la France»<sup>18</sup>. Elle n'en présente pas moins le visage déchiré qui fut celui du Jura au temps du Kulturkampf. Si les conservateurs affichaient un ultramontanisme sourcilleux et se voyaient reprocher leur obscurantisme moyen-âgeux, comment oublier que l'admiration pour Bismarck a largement inspiré les politiciens bernois qui conduisirent le combat pour la civilisation avec un «optimisme souriant»<sup>19</sup>?

Dans le Jura de 1869, où se répercutent les luttes idéologiques européennes, deux partis sont donc prêts à tous les affrontements. Toutefois, il faut se rappeler que l'opposition entre conservateurs et libéraux est politique, économique et même sociale avant de s'exacerber dans le domaine religieux. Jusqu'à cette époque, les Juras-siens, malgré leurs chaudes luttes partisans, savaient comprendre les besoins fondamentaux du pays. Comme l'affirme si justement P.-O. Bessire, leurs députés formaient dans ces questions — qu'il s'agisse des

<sup>16</sup> Archives d'Epiquez, *loc. cit.* Assemblée du 4 octobre 1870 : « La bourgeoisie a en outre voté la bourgeoisie d'honneur au chanoine Döllinger comme témoignage de sympathie dans la manière qu'il agit dans la question de l'infailibilité. » Le 30 mars 1872, la bourgeoisie d'honneur était également conférée à « Augustin Keller, d'Aarau, président du Conseil des Etats ».

<sup>17</sup> Archives de l'Etat de Berne, BB IIIa 3014. *Le synode catholique du canton de Berne aux conseils paroissiaux et aux fidèles des paroisses*. Delémont, le 6 mai 1875. Selon un rapport du préfet des Franches-Montagnes, Epiquez est en effet la « commune qui passe pour la plus libérale du district ». *Ibid.*, BB IIIa 3039.

<sup>18</sup> *La Gazette jurassienne* du 17 juin 1868. Pourtant Mazzini n'est pas resté insensible à la sympathie que lui ont témoignée les bourgeois d'Epiquez. Au mois d'avril 1870, il avisait le conseil communal « qu'en reconnaissance de la bourgeoisie d'honneur qui lui fut attribuée, il tenait à sa disposition une somme de 20 000 francs destinée à la création d'un fonds d'école ». Juillerat, E. : *Pages d'histoire jurassienne et suisse*, t. III, p. 156.

<sup>19</sup> Bessire, P.-O. : *Op. cit.*, p. 308.

chemins de fer jurassiens ou de referendum — un véritable «parti national» que le Kulturkampf brisa<sup>20</sup>. L'anecdote rapportée ici, et qui s'inscrit naturellement dans un passé riche d'inspiration révolutionnaire, n'est en réalité qu'un éclair avant l'orage.

*Epiquerez, le 19 juillet 1969*

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 315.







# LETTRES

